



SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Syndicat AZUR
2 rue du Chemin vert
95100 Argenteuil
Tel. 01 34 11 70 31
www.syndicat-azur.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Ensemble créons les ressources de demain

Sommaire

Éditorial	5
Le Syndicat	6
Le territoire et les missions	7
La gouvernance	8
L'organisation et les compétences	9
La méthode de recouvrement des charges	10
Les principales délibérations	11
La sensibilisation & la prévention	13
La sensibilisation en milieu scolaire et centres de loisirs	14
La sensibilisation grand public	15
La prévention des déchets	16
La pré-collecte	17
L'état des lieux des bacs	18
L'état des lieux des bornes	19
La collecte	20
La collecte en apport volontaire	21
La collecte en porte à porte	22
Les modes de traitement des flux collectés	23
La déchetterie	25
L'évolution de la fréquentation	26
L'évolution des tonnages	27
Le traitement & la valorisation	28
L'évolution des tonnages des déchets traités	29
Le centre de valorisation énergétique	32
Les travaux du centre de valorisation énergétique	32
Le bilan de la valorisation énergétique	33
Le centre de tri des emballages et papiers	34
Le centre de stockage du verre	35
Le centre de traitement des végétaux	36
Le centre de traitement des encombrants et gravats	37
Les Services aux entreprises	38
Les finances & les ressources humaines	40
Les grands équilibres	41
Les coûts de revient	42
Les emprunts du syndicat	43
Les ressources humaines	45

ÉDITO

L'année 2020 aura été particulière pour le Syndicat Azur, évidemment marquée par la crise sanitaire. Une année d'engagement et d'actions malgré les événements.

L'engagement, c'est celui de toutes les équipes du Syndicat Azur qui ont su maintenir et assurer la continuité du service public pour gérer au quotidien la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Le service n'a pas été impacté et je profite de ce rapport annuel pour remercier l'ensemble des agents et acteurs mobilisés. Cependant, la déchetterie a dû fermer du 16 mars au 11 avril lors du premier confinement. Cette crise sanitaire a permis de mettre en lumière ces métiers méconnus.

Depuis mars 2020, nous avons dû collectivement apprendre à transformer, dans l'urgence, nos modes d'action pour maintenir le dynamisme de notre établissement.

Malgré les embûches liées à la Covid nous avons pu réaliser différents travaux d'investissement :

- achat de bennes,
- aménagement de l'atelier mécanique Azur,
- réfection de certaines parties des bâtiments,
- remplacement de la clôture,
- mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre,
- proposer des actions de communication auprès des enfants et publics en adaptant notre organisation aux consignes sanitaires.

Suite aux élections municipales, de nouveaux membres ont été désignés pour chaque commune, un nouveau comité syndical a donc été formé. En septembre 2020, j'ai eu l'immense privilège d'être élu Président du Syndicat Azur.

Notre politique de gestion et de prévention des déchets est orientée dans une stratégie de transition écologique vertueuse et toutes nos actions, passées et futures, s'inscrivent dans cette ligne.



Gilbert Ah-Yu
Président du
Syndicat Azur

Le Syndicat



Azur

PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en 1972. Il assure au quotidien une mission de service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (commerces, artisans). Les EPCI adhérents lui ont transféré les compétences en matière de collecte et de traitement des déchets afin de mutualiser les coûts et d'apporter des solutions cohérentes et durables aux problématiques liées à la gestion des déchets. Le Syndicat Azur est membre du directoire de l'ORDIF (Observatoire des déchets d'Ile-de-France), de la CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi, dépendante de la Préfecture) et intègre le Plan Régional de Gestion des Déchets de la région Ile-de-France.

LE TERRITOIRE

La Frette-sur-Seine

Cormeilles-en-Parisis

Argenteuil

Bezons

3 COMMUNAUTÉS ADHÉRENTES ET 4 COMMUNES

- L'établissement public territorial Boucle Nord de Seine (métropole du Grand Paris) pour Argenteuil.
- La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour Bezons.
- La communauté d'agglomération Val Parisis pour Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

LES MISSIONS

- La sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.
- La pré-collecte (déploiement et maintenance de bornes d'apport volontaire et distribution de bacs).
- La collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés.
- La gestion de la déchetterie.
- Le traitement des déchets (différents sites de traitement en fonction du flux).
- La valorisation (recyclage matière et production d'énergie thermique et électrique).
- La fourniture de chaleur aux réseaux de chauffage urbain.

LA GOUVERNANCE

Le **comité syndical** est composé de 8 élus titulaires et leurs suppléants. Il définit la politique générale du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion. Il se réunit au moins une fois tous les deux mois pour débattre des orientations du Syndicat.

Le **Bureau**, composé du Président et des trois vice-président(e)s est chargé de préparer les questions et les délibérations abordées lors des comités.

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS



GILBERT AH-YU
Président
Cormeilles-en-Parisis



XAVIER PÉRICAT
1^{er} Vice-Président
Argenteuil



NESSRINE MENHAOUARA
2^e Vice-Présidente
Bezons



ANDRÉ BOURDON
3^e Vice-Président
La Frette-sur-Seine



PASCAL LAUGARO
Délégué titulaire
Cormeilles-en-Parisis



GEORGES MOTHRON
Délégué titulaire
Argenteuil



PASCAL BEYRIA
Délégué titulaire
Bezons



NATHALIE JOLLY
Déléguée titulaire
La Frette-sur-Seine

OUISSAM MECHRIA
Argenteuil

JEAN-FRANÇOIS PLOTEAU
Argenteuil

SANDÈS BELTAIEF
Bezons

KÉVIN CUVILLIER
Bezons

MICHEL JAY
Cormeilles-en-Parisis

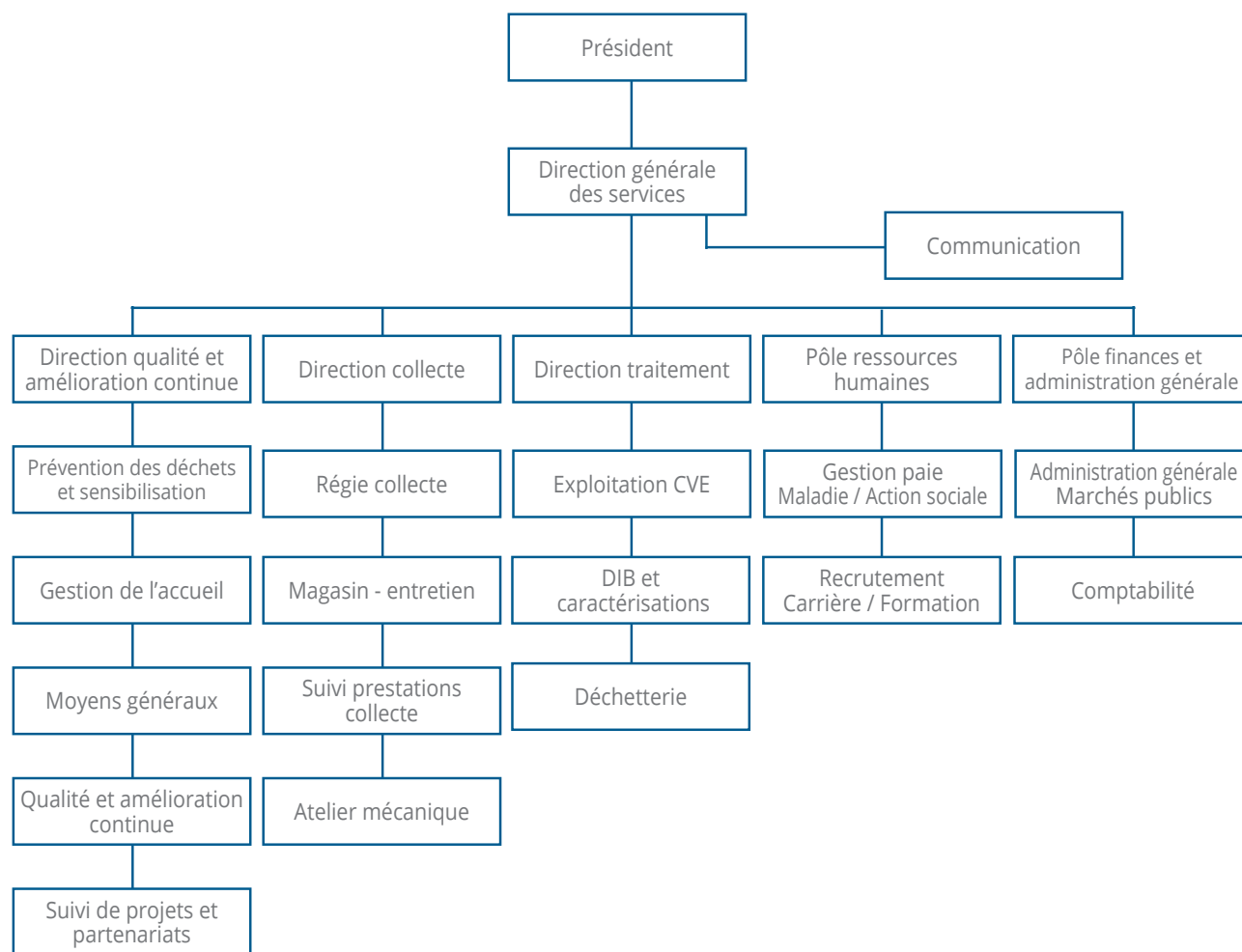
DOMINIQUE MEANCE
Cormeilles-en-Parisis

ÉLODIE LEMOINE
La-Frette-sur-Seine

NATHALIE NIOGRET
La Frette-sur-Seine

L'ORGANISATION ET LES COMPÉTENCES

Le comité syndical s'appuie sur des services administratifs et techniques composés de plus de 160 agents



Le Syndicat exerce les compétences de **collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés** :

- Les collectes des déchets ménagers et assimilés, des objets ménagers encombrants, des végétaux, des collectes sélectives (emballages ménagers, papiers, journaux, magazines, verre...).
- La mise en place et l'entretien curatif de la conteneurisation (pré-collecte des ordures ménagères) en bornes d'apport volontaire aériennes et enterées.
- La construction et l'exploitation de déchetteries.
- L'étude, la programmation, la réalisation et la gestion d'équipements pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, des déchets assimilés et des déchets industriels banals (valorisation organique, matière et énergétique).
- Les missions de sensibilisation des publics du territoire en matière de prévention des déchets et de tri.
- La communication sur les activités du syndicat en matière de collecte, traitement, prévention des déchets et de tri.
- La fourniture de bacs roulants pour l'ensemble des flux de déchets ainsi que de sacs-papier pour la collecte spécifique des déchets végétaux pour les villes de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

LA MÉTHODE DE RÉCOUVREMENT DES CHARGES

Principales charges
Capital de la dette
Intérêt de la dette
Charges de structure
Redevance incinération
Redevance déchetterie
Tri des emballages recyclables
Entretien bacs
Achat bacs
Collectes des flux de déchets

EPT Boucle Nord de Seine <i>pour Argenteuil</i>	CA Saint-Germain Boucles de Seine <i>pour Bezons</i>	CA Val Paris <i>pour Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine</i>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, complétée par une contribution d'équilibre versée par l'EPT	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Vote du taux et perception directe de la TEOM par le Syndicat Azur +	Vote du taux et perception par la CA SGBS	Vote du taux et perception par la CA Val Parisis
Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution du complément d'équilibre	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

du Comité Syndical



4 FÉVRIER

- Compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2019
- Compte administratif 2019
- Vote du budget de l'exercice 2020
- Vote du taux 2020 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour le territoire d'Argenteuil
- Constitution d'une provision pour risque financier lié à l'évolution potentielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes "TGAP"
- Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2019

12 JUIN

- Versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de la covid-19
- Fixation des tarifs de vente des composteurs domestiques dans le cadre de l'opération de promotion du compostage individuel
- Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat pour l'exercice 2019
- Rapport technique et financier 2019 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du CVE (Centre de Valorisation Energétique d'Argenteuil)



8 SEPTEMBRE

- Installation du nouveau comité : approbation de l'adhésion des 3 EPCI et installation des délégués titulaires et suppléants.
- Élection du Président et des Vice-Présidents
- Délégations du Comité Syndical données au Président
- Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents
- Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres "CAO"
- Renouvellement de la Commission de Délégation de Service Public "CDSP"
- Création de la Commission consultative des services publics locaux "CCSPL"
- Désignation des élus siégeant au Comité Technique du Syndicat Azur
- Désignation des élus siégeant au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Désignation des représentants du syndicat Azur au sein du collège « élus des collectivités territoriales » de la Commission de Suivi de Site (CSS)
- Représentation du Syndicat AZUR à l'ORDIF

28 SEPTEMBRE

- Présentation du bilan technique et financier 2019 de la DSP par le cabinet INDDIGO.
- Tarif de la redevance sur les Déchets Industriels Banals « DIB » pour l'année 2021 pour les villes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine
- Fixation des tarifs DIB « Déchets Industriels Banals » pour la mise à disposition de bennes, leur vidage et traitement, pour l'année 2021
- Désignation des représentants du syndicat Azur à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) de la région Ile-de-France

21 DÉCEMBRE

- Rapport et débat sur les orientations budgétaires de 2021
- Passage au référentiel comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2021
- Participation à l'expérimentation du Compte Financier Unique
- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2021



La sensibilisation & La prévention

PRÉSENTATION

Parce que le changement des comportements passe par la pédagogie et l'éducation des générations présentes et futures, notre équipe d'éco-conseillers sillonne les écoles, centres de loisirs et événements grand-public afin de sensibiliser à la gestion des déchets et aux gestes permettant de les réduire.

Des visites de nos équipements, des ateliers et des distributions gratuites de compost sont organisées tout au long de l'année.

Par ailleurs, le Syndicat Azur a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), avec un plan d'actions sur le long terme. L'objectif est de réduire la production de déchets afin de limiter leur impact sur l'environnement et de modifier les habitudes de consommation.



Sensibilisation en milieu scolaire et centres de loisirs

Pour l'année scolaire 2019 / 2020
ce sont 2 540 enfants qui ont été sensibilisés.

2020 : une année singulière !

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a été très perturbée. Les actions en matière de sensibilisation et d'animation en ont été très fortement impactées. Le Syndicat Azur a maintenu chaque fois que cela a été possible les interventions aussi bien auprès des scolaires qu'auprès du grand public.

Pendant la fermeture des établissements les équipes du Syndicat ont su s'adapter et se mobiliser pour maintenir le lien avec le jeune public. Elles ont proposé de nouvelles activités, de nouveaux jeux à faire en famille. Une collection de tutoriels "anti-gaspi" a été lancée.

Dès la reprise de l'école en présentiel, les éco-conseillers sont repartis sur les routes de nos 4 villes pour continuer leur mission de sensibilisation auprès des plus jeunes. Malgré un retour, en apparence, à la normale, nous avons dû adapter les interventions à de nouvelles contraintes (jauges, distanciation, port du masque...) pour que nos messages restent toujours audibles et compréhensibles.



Villes	Nombre d'écoles élémentaires et GS*	Nombre de classes élémentaires et GS*	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves sensibilisés et GS*
Argenteuil	57	685	14 254	1 455
Bezons	18	162	3 620	343
Cormeilles-en-Parisis	16	123	3 236	664
La Frette-sur-Seine	3	20	494	78
Total	94	990	21 604	2 540

*GS : Grande section - Année scolaire 2020/2021, consolidée 2020/prévisionnel 2021

Sensibilisation grand public

Interventions publiques réalisées par les éco-conseillers

AU SYNDICAT AZUR

- Formation et sensibilisation au compostage Grand Public
- Visite des installations Azur
- Week-end compostage

BEZONS

- 1,2,3 Soleil
- Sensibilisation au tri en partenariat avec le bailleur ABH
- World clean up day

ARGENTEUIL

- Terrasse d'été
- Sensibilisation de proximité sur les points d'apport volontaire
- Sensibilisation au tri en partenariat avec le bailleur ABH et Yo-Yo
- Formation au compostage pour les résidents ABH
- World clean up day
- Sensibilisation au tri en partenariat avec le bailleur ICF



CORMELLES-EN-PARISIS

- Sensibilisation au tri en partenariat avec le bailleur Batigère
- Forum des associations
- World clean up day

LA FRETTE-SUR-SEINE

- Forum des associations



Prévention des déchets

Afin de réduire les impacts environnementaux causés par la production de déchets et limiter le coût de leur gestion, le syndicat Azur est engagé dans la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce programme vise à diminuer la production de déchets par habitant à travers la mise en place d'actions diverses sur le territoire. Pour répondre à ces objectifs et mettre en place des actions et développer une stratégie de prévention cohérente, le Syndicat Azur a créé un poste dédié. Ainsi une Responsable Prévention des déchets et sensibilisation a été recrutée en juillet 2020.

Les actions qui composent les PLP sont très diverses, elles ont été regroupées en cinq thématiques (ADEME) :

- Être exemplaire en matière de prévention des déchets.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Éviter la production de déchets verts et encourager le compostage individuel ou collectif.
- Promouvoir le réemploi et la réutilisation des produits.
- Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

En 2020, le syndicat Azur a mis à disposition des habitants des composteurs (bois ou plastique / lombricomposteur) à des prix attractifs pour les inciter à la pratique du compostage.

Ont été vendus, cette année :

- 243 composteurs bois,
- 135 composteurs en plastique,
- 18 lombricomposteurs.

Dans un souci d'exemplarité le Syndicat Azur a développé des actions de formation et de sensibilisation auprès de ses agents et a mis en place :

- La dématérialisation des démarches administratives.
- La mise en place de contenants réutilisables (verres, gourdes...).



LES ACTIONS PRÉVUES DU PLPDMA

- Compostage partagé en pied d'immeuble : prise de contact avec les principaux bailleurs en 2020 pour développer cette pratique au printemps 2021.
- Déploiement du compostage dans les établissements scolaires (sur demande des établissements notamment ceux investis dans une démarche éco-école).
- A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets 9 tutoriels ont été réalisés et mis en ligne sur le site internet du syndicat Azur pour encourager les gestes de réduction des déchets.

La pré-collecte

PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur se charge de la distribution de bacs pour les particuliers et les entreprises du territoire. Par ailleurs, il déploie des bornes d'apport volontaire enterrées qui permettent un regroupement des déchets produits en un point. Ce déploiement limite l'impact environnemental des collectes et évite également une pollution visuelle.





L'ÉTAT DES LIEUX DES BACS

Nombre de bacs et sacs livrés en 2020

Villes	Nbre de bacs livrés ordures ménagères	Nbre de bacs livrés emballages recyclables	Nbre de bacs livrés pour les professionnels	Nbre de bacs livrés végétaux	Nbre de sacs livrés végétaux
Argenteuil	1 007	1 307	252	595	-
Bezons	341	342	81	152	-
Cormeilles-en-Parisis	340	379	62	-	90 000
La Frette-sur-Seine	80	101	-	-	40 000
Total	1 768	2 129	395	747	130 000

Nombre de bacs en place au 31 décembre 2020

Villes	Nbre de bacs ordures ménagères	Nbre de bacs emballages recyclables	Nbre de bacs pour les professionnels	Nbre de bacs végétaux	TOTAL
Argenteuil	22 517	18 854	2 230	10 561	54 162
Bezons	7 242	5 142	740	2 190	15 314
Cormeilles-en-Parisis	5 972	6 821	401	-	13 194
La Frette-sur-Seine	1 748	1 718	44	-	3 510
Total	37 479	32 535	3 415	12 751	86 180

L'ÉTAT DES LIEUX DES BORNES

Nombre de bornes installées en 2020

Villes	Nbre de bornes ordures ménagères	Nbre de bornes emballages recyclables	Nbre de borne verre	TOTAL
Argenteuil	9	6	6	21
Bezons	12	9	2	23
Cormeilles-en-Parisis	10	7	16	33
La Frette-sur-Seine	0	0	0	0
Total	31	22	24	77

Nombre de bornes en place au 31 décembre 2020

Villes	Nbre de bornes ordures ménagères	Nbre de bornes emballages recyclables	Nbre de borne verre	TOTAL
Argenteuil	227	145	184	556
Bezons	93	54	48	195
Cormeilles-en-Parisis	34	26	64	124
La Frette-sur-Seine	0	0	9	9
Total	354	225	305	884



La collecte

PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur collecte les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre, les déchets végétaux ainsi que les encombrants et les dépôts sauvages. Pour cela, il dispose d'une flotte équipée de systèmes embarqués géolocalisés permettant d'optimiser les tournées et d'informer les usagers sur le déroulement des collectes en temps réel, et d'un atelier mécanique permettant une grande réactivité dans la maintenance et la réparation des véhicules.

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Collecte en apport volontaire selon flux	Modes d'exploitation	Modes de dépôt
Collecte des ordures ménagères (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Cormeilles-en-Parisis)	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
Collecte des emballages recyclables (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Cormeilles-en-Parisis)	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
Collecte sélective du verre (toutes les communes + déchetterie)	Prestataires : SUEZ R&V <i>(pour Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine)</i> Derichebourg <i>(pour Argenteuil et Bezons)</i>	Colonnes enterrées + aériennes

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Collecte en porte à porte selon flux	Villes	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte*	Contenant	Population desservie
Collecte des ordures ménagères + entreprises / commerces	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C2	Bac gris couvercle vert Bac gris couvercle marron Bac gris couvercle grenat	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C2 à C6	Bac gris couvercle marron Bac gris couvercle grenat	100 %
Collecte sélective des emballages	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1	Bac gris couvercle jaune Bac gris couvercle bleu	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie			100 %
Collecte des encombrants	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	de 1 fois / mois à 1 fois tous les 2 mois	Posés sur la voie publique	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1		100 %
Collecte des déchets végétaux	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1 (9 mois dans l'année)	Sacs en papier Bac sans couvercle	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1 (8,5 mois dans l'année)	Bac vert couvercle vert	100 %

* CX : X collectes par semaine

LE MODE DE TRAITEMENT DES FLUX COLLECTÉS

Flux de déchets	Mobilités de collectes*	Destination des déchets collectés	Mode de traitement
OM	PAP + AV + Déchetterie + Services Techniques	Centre de valorisation énergétique Azur - Argenteuil	Valorisation énergétique
Verre	AV + Déchetterie	Stockage - Gennevilliers	Valorisation matière par recyclage
Emballages	PAP + AV + Déchetterie	Quai de transfert - Gennevilliers Centre de tri - Blanc-Mesnil	Valorisation matière par recyclage et énergétique (refus de tri)
Encombrants	PAP	Centre de traitement - Gennevilliers	Valorisation matière (20 %) et énergétique (80 %)
Déchets végétaux	PAP + Déchetterie + Services Techniques	Quai de transfert - Montesson Centre de compostage - Villeneuve-les-Sablons	Compost

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire

TONNAGES COLLECTÉS HORS DÉCHETTERIE

En 2020, le Syndicat Azur a collecté tous flux confondus :

- 51 941 tonnes à Argenteuil
- 14 520 tonnes à Bezons
- 10 673 tonnes à Cormeilles-en-Parisis
- 1 891 tonnes à La Frette-sur-Seine

Voir le détail p. 30 & 31



La déchetterie

PRÉSENTATION

La déchetterie vient en complément de la gestion de la collecte des déchets. Les habitants du territoire sont invités à déposer différentes sortes de déchets en vue de leur valorisation et de leur traitement.

Située 4 rue du Chemin Vert à Argenteuil, la déchetterie est accessible selon des conditions d'accès définies.



2

GRAVATS
PLÂTRE

Pas de sacs !

3

MÉTAUX
FERRAILLES

GRILLAGE, OUTILS, ESCABEAU, TUYAUX,
BARBEQUE, USTENSILS DE CUISINE...



4

TOUT-VENANT
INCINÉRABLE

BOIS AUTRE QUE MEUBLES (PALETTE),
UNIVERS CROÛTES TEXTILE OU EN PLASTIQUE...



VÉGÉTAUX

Pas de sacs plastique !



L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

En raison de la crise sanitaire la déchetterie a été contrainte de fermer ses portes du 16 mars au 11 avril 2020.



2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total 2020	Total 2019
Argenteuil	1 092	2 352	1 647	626	2 411	3 109	2 174	1 807	1 705	1 817	1 522	1 675	21 937	29 440
Bezons	93	216	161	75	330	214	283	210	338	314	265	458	2 957	3 439
Cormeilles-en-Parisis	499	1 223	891	552	1 504	1 385	1 690	1 399	1 576	1 597	1 237	1 841	15 394	14 520
La Frette-sur-Seine	363	1 074	665	288	1 509	1 346	1 404	1 357	1 399	1 425	1 032	959	12 821	11 013
Total	2 047	4 865	3 364	1 541	5 754	6 054	5 551	4 773	5 018	5 153	4 056	4 933	53 109	58 412

ACCÈS

La déchetterie est réservée aux habitants des communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine (se munir d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'une pièce d'identité).

L'accès est autorisé aux véhicules :

- Tout véhicule léger de moins 3,5 tonnes
- Véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg

Pour des raisons techniques, les véhicules suivants sont strictement interdits :

- Véhicules de plus de 2 m de haut
- Véhicules équipés de benne basculante

L'accès à la déchetterie est interdit à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.

DÉCHETS ADMIS

- Déblais et gravats issus du bricolage familial
- Tontes de pelouse, produits d'élagage et branchages
- Emballages carton, plastique et bois
- Journaux et magazines
- Objets encombrants ménagers
- Ferraille
- Piles, batteries
- Verre
- Huile de vidange de moteur (limité à 20 L par apport)
- Produits toxiques ou dangereux (limité à 5 L par apport)
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (une convention doit être signée préalablement avec le Syndicat Azur)

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

Types de déchets	Exutoire	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Évolution 2020/2019 (%)	Ratio par habitant 2020 (kg/an/hab)
Gravats	CET classe III	8 865	7 717	-12,95	45,77
Verre	Recyclage	39	42	7,69	0,25
Végétaux	Compostage	1 151	978	-15,03	5,80
Cartons	Recyclage	56	67	19,64	0,40
Incinérables	Incinération	4 152	4 225	1,76	25,06
Éco-mobilier	recyclage/valorisation	550	609	10,73	3,61
Ferraille	Valorisation matière	257	315	22,57	1,87
DEEE*	Valorisation matière	175	146	-16,57	0,87
DTQD**	Incinération	75	79	5,33	0,47
Piles	Recyclage/valorisation	2,37	1,79	-24,47	0,01
Textiles	Recyclage	38	29	-23,68	0,17
Pneus	Recyclage/valorisation	10	18	80,00	0,11
Lampes	Recyclage/valorisation	1,15	0,99	-13,91	0,01
Cartouches encre	Recyclage/valorisation	0,28	0,13	-53,57	0,00
Total		15 372	14 228	-7,44	84,39

* Déchets d'Équipement Électrique et Électronique

** Déchets Toxiques en Quantité Dispersée



Le traitement & La valorisation



PRÉSENTATION

Une fois les collectes réalisées, le Syndicat Azur prend aussi en charge le traitement des déchets du territoire. Azur assure une issue vertueuse pour chaque type de déchet. Les ordures ménagères sont valorisées en énergie et en matière. Par ailleurs, une seconde vie est donnée aux emballages et au verre collectés afin de permettre la production de matières secondaires qui seront par la suite utilisées dans la fabrication d'autres objets. Les déchets végétaux sont compostés et les encombrants sont valorisés.

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS TRAITÉS

ENSEMBLE SYNDICAT AZUR, HORS DÉCHETTERIE

Types de déchets*	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020/2019 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2020
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	56 770	59 476	4,77	353
Emballages (PAP + AV + Services Techniques)	4 531	4 930	8,81	29
Verre (PAP + AV + Services Techniques)	1 535	1 712	11,53	10
Encombrants (PAP + AV + Services Techniques)	6 083	6 679	9,80	40
Végétaux (PAP + AV + Services Techniques)	5 128	4 967	-3,14	29
Total	74 047	77 764	5,02	461

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire



ARGENTEUIL	Types de déchets*	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020/2019 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2020
	Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	38 454	40 923	6,42	371
	Emballages (PAP + AV + Services Techniques)	2 687	2 872	6,89	26
	Verre (PAP + AV + Services Techniques)	754	809	7,29	7
	Encombrants (PAP + AV + Services Techniques)	4 162	4 496	8,02	41
	Végétaux (PAP + AV + Services Techniques)	2 865	2 841	-0,84	26
	Total	45 922	51 941	6,17	471



* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire

BEZONS	Types de déchets*	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2019/2020 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2020
	Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	11 041	11 996	8,65	407
	Emballages (PAP + AV + Services Techniques)	649	646	-0,46	22
	Verre (PAP + AV + Services Techniques)	212	211	-0,47	7
	Encombrants (PAP + AV + Services Techniques)	1 128	1 250	10,82	42
	Végétaux (PAP + AV + Services Techniques)	482	417	-13,49	14
	Total	13 512	14 520	7,46	492

Types de déchets*	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020/2019 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2020
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	6 224	6 933	11,39	287
Emballages (PAP + AV + Services Techniques)	1 013	1 092	7,80	45
Verre (PAP + AV + Services Techniques)	449	507	12,92	21
Encombrants (PAP + AV + Services Techniques)	668	784	17,37	32
Végétaux (PAP + AV + Services Techniques)	1 440	1 357	-5,76	56
Total	9 794	10 673	8,97	442

2020 a connu une forte augmentation des tonnages collectés et traités. En effet, les habitants ont produit plus de déchets à leur domicile pendant les différents confinements.

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire



Types de déchets*	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2019/2020 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2020
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	1 087	1 064	-2,12	225
Emballages (PAP + AV + Services Techniques)	185	182	-1,62	39
Verre (PAP + AV + Services Techniques)	123	143	16,86	30
Encombrants (PAP + AV + Services Techniques)	117	150	28,21	32
Végétaux (PAP + AV + Services Techniques)	361	352	-2,49	74
Total	1 873	1 891	0,96	400

LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le Syndicat Azur dispose de son propre Centre de Valorisation Energétique (CVE) dans lequel sont valorisés les ordures ménagères et assimilés issues de son territoire et des communes avoisinantes. Situé au 2 rue du Chemin Vert à Argenteuil, il permet de produire :

- de l'énergie thermique qui alimente un réseau de chauffage urbain
- de l'électricité
- des mâchefers en sous-couche routière
- des matières réutilisables (métaux)

La capacité de traitement est de 206 000 tonnes de déchets / an depuis 2019.

La société Suez R&V Energie en est l'exploitant par bail emphytéotique avec convention d'exploitation d'une durée de 27 ans à compter de mai 1998.

Le CVE se compose :

- 1 four permettant de brûler jusqu'à 9 tonnes / heure datant de 1998
- 1 four permettant de brûler jusqu'à 15 tonnes / heure datant de 2005
- 1 système de traitement des fumées par catalyses datant de 2005
- 1 centre de traitement des mâchefers datant de 2000
- 1 réseau de chauffage urbain
- 1 réseau de vapeur industrielle
- 2 turbo-alternateurs
- 1 procédé de valorisation des matières

Le CVE est certifié ISO 14 001 (qualité environnementale) et ISO 50 001 (qualité énergétique)

En 2020 des travaux ont été entrepris :

- Remplacement 120 M² de tubes chaudière ligne 3 et de 100 m² pour la ligne 4. Les tubes servent aux échanges thermiques afin de capter de l'énergie pour le réseau urbain et le réseau électrique.
- Remplacement de 4 ramoneurs dans la chaudière de la ligne 3. Ils servent à enlever les poussières collées sur les tubes de la chaudière.
- Remise en état de l'intérieur des laveurs (traitement des fumées) avec pose d'une résine, sur la ligne 4.
- Remplacement du silencieux de la ligne 3. Il sert à atténuer les bruits du process en sortie de cheminée.
- Changement des armoires électriques permettant de commander l'allumage des brûleurs du four de la ligne 4 lors de la mise en service du four.
- Mise en place d'un système de convoyage des cendres collectées en fin de combustion jusqu'au silo de stockage pour la ligne 3.
- Mise en place d'un système de sécurité de la partie extracteur mâchefers afin de protéger le personnel lors des opérations de maintenance et des interventions au niveau du four 4.
- Changement des silos de stockage des cendres issus de la combustion et son mécanisme de chargement dans les camions en vue de leur traitement.
- Suite du changement des bardages extérieurs des deux fours permettant une intégration de l'usine dans son environnement.
- Sécurisation du système d'évacuation des déchets lors des arrêts de site afin d'effectuer la maintenance du site. Ces déchets sont traités dans d'autres usines.
- Mise en sécurité de l'alimentation électrique de l'usine lors de coupures brutales avec l'installation d'un automate de pilotage des cellules électriques.

Des travaux ont lieu de manière régulière, afin de maintenir l'usine de valorisation énergétique en bon état de fonctionnement et d'améliorer le rendement de l'usine.

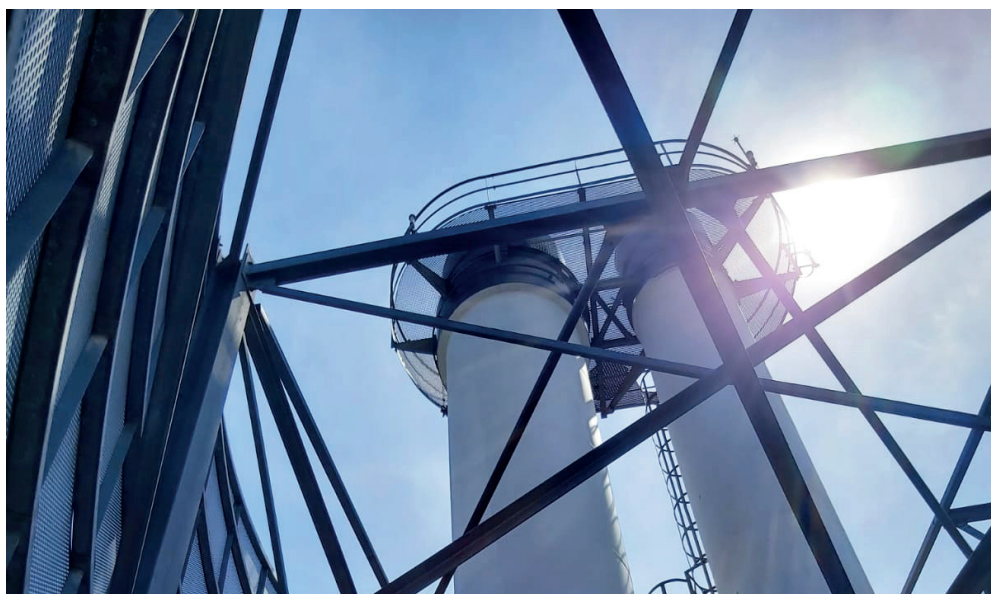
LE BILAN DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

TONNAGE INCINÉRÉ EN 2020 SUR LE TERRITOIRE AZUR
73 640,42 T

TONNAGE TOTAL INCINÉRÉ EN 2020 PAR LE CVE
210 154,79 T

BILAN DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Valorisation électrique		Valorisation thermique	
Consommation électrique de l'usine (auto-production + achat EDF)	Revente	Chaleur exportée vers le réseau de chaleur	Vapeur exportée vers Plâtre Lambert
20 247 MWh	53 258 MWh	86 018 MWh	9 251 MWh



BILAN DE LA VALORISATION MATIÈRE

Valorisation matière issue de l'incinération	Tonnes
Mâchefers	52 539
<i>dont ferrailles valorisées</i>	3 082
<i>dont non ferreux valorisés</i>	1 237

LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages recyclables traités	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Ratio 2020 kg/an/hab
Cartons	1 337	1 416	8,40
Gros de magasins*	181	154	0,91
Briques alimentaires	85	169	1
Bouteilles et flacons en plastique	500	602	3,57
Aluminium	17	32	0,19
Acier	130	98	0,58
Journaux et magazines	556	1 531	9,08
Refus	1 244	1 260	7,47
TOTAL	4 050	5 262	31,21

La gestion est réalisée au travers d'un marché de tri des emballages de collecte sélective.

Titulaire : PAPREC

Localisation : Le Blanc-Mesnil (93)

Capacité : 50 000 tonnes / an

Quai de transfert : PAPREC
Gennevilliers (92)

* Sorte de papiers

LE CENTRE DE STOCKAGE DU VERRE

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement du verre.

Titulaire : SUEZ

Localisation : Gennevilliers (92)

Verre recyclé	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Ratio 2020 kg/an/hab
Verre	1 574	1 712	10,16

Le verre est ensuite envoyé sur un site de production de verre (VERALLIA).



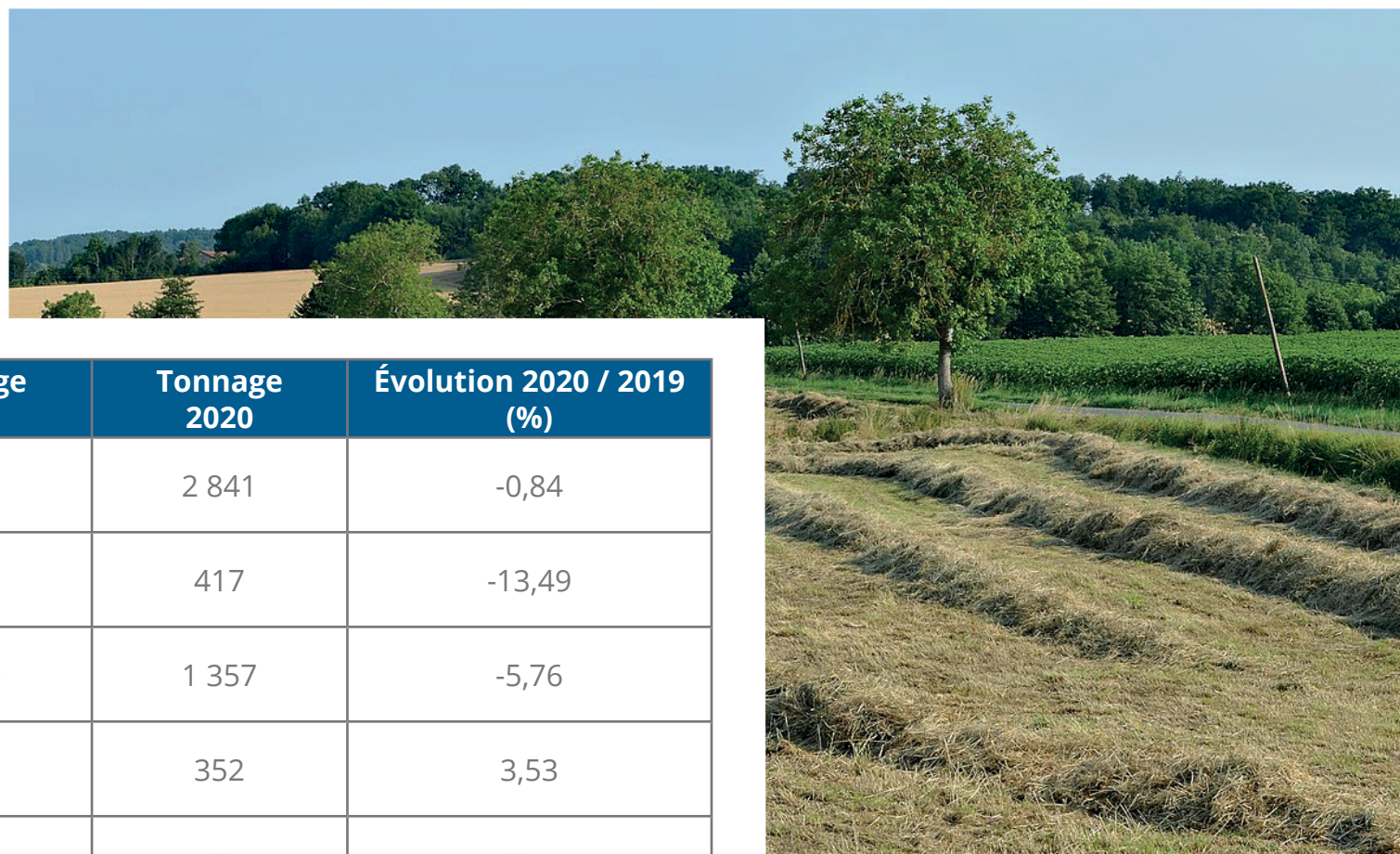
LE CENTRE DE TRAITEMENT DES VÉGÉTAUX

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des végétaux.

Titulaire : VALORISOL

Localisation : Villeneuve-Les-Sablons (60)

Quai de transfert : Société des Espaces Verts, Montesson (78)



Villes et déchetterie	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020 / 2019 (%)
Argenteuil	2 865	2 841	-0,84
Bezons	482	417	-13,49
Cormeilles-en-Parisis	1 440	1 357	-5,76
La Frette-sur-Seine	340	352	3,53
Déchetterie	1 151	978	-15,03
TOTAL	6 278	5 945	-5,30

LE CENTRE DE TRAITEMENT DES OBJETS MÉNAGERS ENCOMBRANTS ET GRAVATS

Encombrants	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020 / 2019 (%)
Argenteuil	4 162	4 496	8,02
Bezons	1 128	1 250	10,82
Corneilles-en-Parisis	668	784	17,37
La Frette-sur-Seine	124	150	20,97
TOTAL	6 082	6 680	9,83

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des objets ménagers encombrants et gravats.

La valorisation "matière" (cartons, ferrailles, végétaux...) représente 20 % du poids des objets ménagers encombrants. La part restante est ensuite broyée puis incinérée pour la valorisation énergétique.

Le gravats quant à lui sert de remblais dans le cadre de chantiers.

Titulaire : SUEZ

Localisation : Gennevilliers (92)

Gravats	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution 2020 / 2019 (%)
Déchetterie	8 865	7 717	-12,95

Les services aux entreprises

PRÉSENTATION

Les collectivités territoriales ont pour mission d'instaurer une redevance spéciale auprès des entreprises. Ainsi, le Syndicat Azur a institué la redevance sur les Déchets Industriels Banals (DIB) pour les producteurs non ménagers de plus de 1 100 litres de déchets par semaine.

3 cas de figure existent :

1. **L'entreprise produit moins de 1 100 litres** de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs Azur différenciés sont mis à disposition, mais l'entreprise est non redevable.
2. **L'entreprise produit plus de 1 100 litres** de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs sont mis à disposition et l'entreprise est redevable.
3. **L'entreprise choisit d'utiliser les services de prestataires privés** pour la collecte et le traitement de ses déchets : elle fournit une attestation de son contrat privé.



REDEVANCE SPÉCIALE 2020

Villes	Nombre d'établissements sous contrat	dont établissements redevables	Montant de la redevance (€)
Argenteuil	1 031	342	585 529,40
Bezons	343	139	154 863,10
Cormeilles-en-Parisis	251	67	75 786,10
La Frette-sur-Seine	17	3	889,20
Total	1 642	551	817 067,80

MISE EN PLACE DE LA "BENNE CARTONS"

Villes	Nombre d'établissements sous contrat	Montant de la prestation (€)
Bezons	2	7 133,60
Cormeilles	1	2 025,00

Les finances & les Ressources Humaines

PRÉSENTATION

Des équilibres préservés dans un environnement complexe. Le budget permet le financement des services rendus auprès des usagers et les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.



LES GRANDS ÉQUILIBRES

Dépenses	CA* 2019	CA* 2020
Dépenses réelles de fonctionnement	20 303 545,89 €	19 048 858,60 €
Charges à caractère général (ch. 011)	11 571 777,13 €	11 334 883,21 €
Charges de personnel (ch. 012)	5 939 023,65 €	6 238 336,48 €
Charges financières (intérêts + ICNE)	1 264 370,35 €	1 174 712,15 €
Autres charges	1 528 374,76 €	300 926,76 €
Dépenses réelles d'investissement	4 383 207,33 €	4 254 360,00 €
Dépenses d'équipement	1 732 278,34 €	1 532 417,97 €
Remboursement capital	2 650 928,99 €	2 721 942,03 €
Recettes	CA* 2019	CA* 2020
Recettes réelles de fonctionnement	23 679 000,74 €	23 066 058,14 €
Produit des services (ch. 70)	2 931 638,55 €	2 917 566,25 €
Impôts et taxes (73)	8 452 387,00 €	8 170 234,00 €
Autres Produits (ch. 013, 74, 75, 77, 78)	12 294 975,19 €	11 978 257,89 €
Recettes réelles d'investissement	4 274 837,10 €	4 551 091,37 €
Subventions (ch. 13)	240 336,50 €	310 904,58 €
Dotations fonds de réserve	2 518 797,39 €	2 673 173,96 €
Autres recettes	1 515 703,21 €	1 567 012,83 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	3 375 454,85 €	2 482 676,50 €
Résultat d'investissement de l'exercice	108 370,23 €	264 241,58 €
Résultat de l'exercice	3 483 825,08 €	2 746 918,08 €

* CA : Compte Administratif

LES COÛTS DE REVIENT

Coût de collecte en € TTC / Tonne	2019	2020
Ordures ménagères <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	75,71	73,95
Emballages <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	272,05	277,79
Verre <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	75,31	69,14
Encombrants <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	212,33	213,76
Végétaux <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	93,92	88,14
Tous flux confondus, porte à porte <i>(Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	101,10	99,08

Coût de traitement en € TTC / Tonne	2019	2020
Ordures ménagères <i>(Incinération)</i>	90,59	88,36
Emballages <i>(Tri)</i>	167,48	172,58
Verre <i>(Stockage)</i>	13,46	13,46
Encombrants	55,54	56,38
Végétaux	43,46	43,46

LES EMPRUNTS DU SYNDICAT



Depuis 2016, la situation financière du Syndicat est stable et assainie. Le travail d'optimisation de l'ensemble des charges et des ressources du syndicat entrepris depuis cette date est toujours d'actualité.

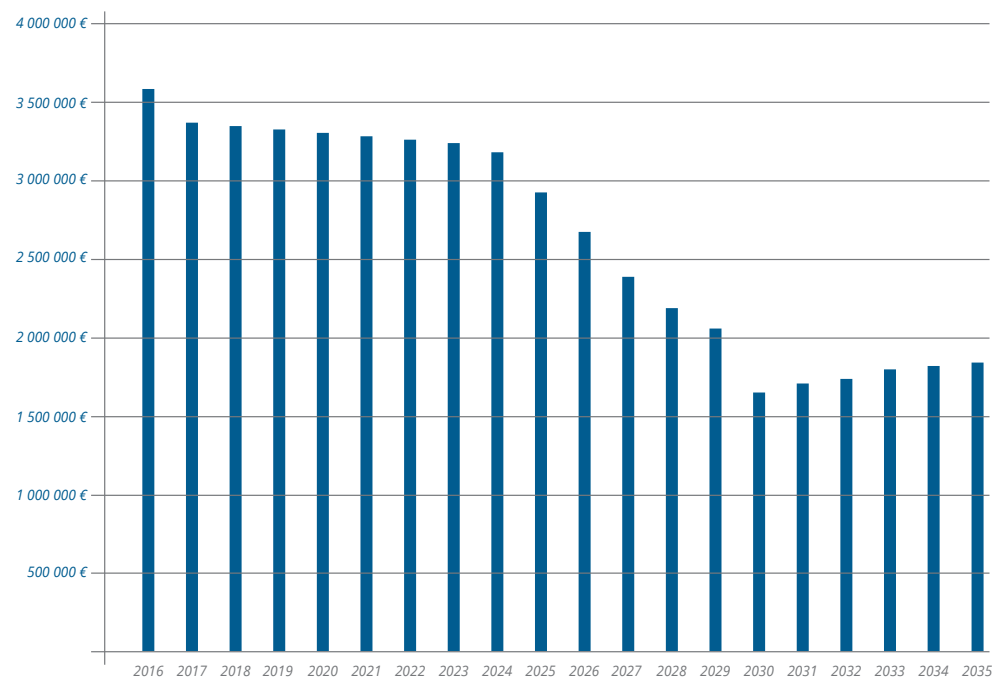
Capital restant dû au 31.12.2020	33 107 790,12 €
Nombre de contrats	5
Score Gissler	100 % des contrats d'emprunts classés en A-1
Année de réaménagement de la dette et de souscription au fonds de soutien	2015



Le réaménagement des emprunts, conjugué à la perception du fonds de soutien permet une maîtrise du coût de traitement des déchets ménagers par incinération, ramenant le coût/tonne à 88,36 € pour 2020.

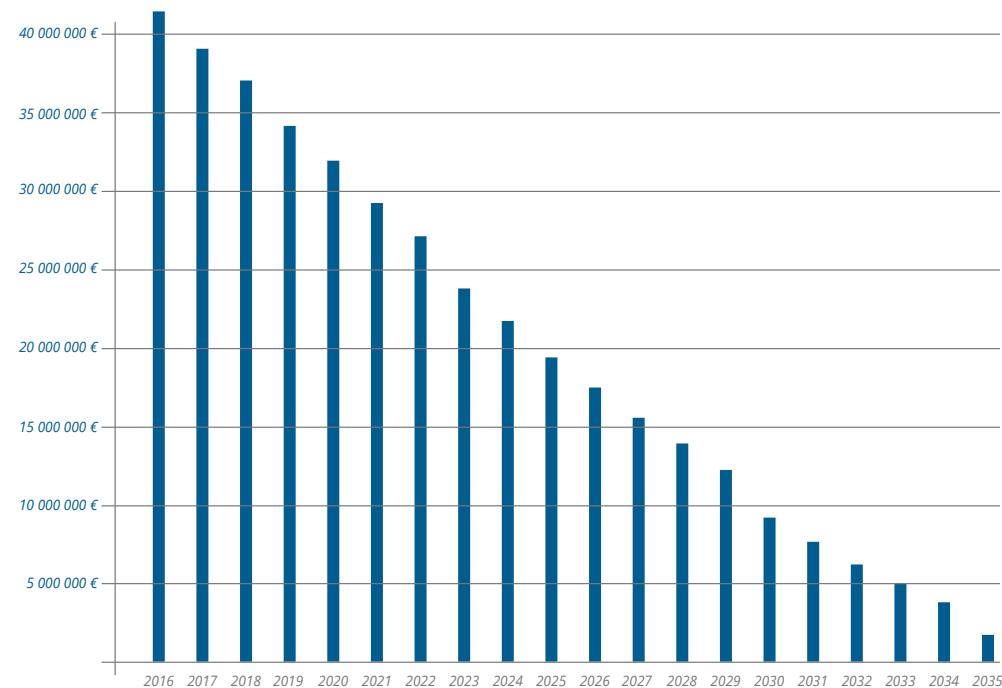
CHARGE DE LA DETTE NETTE (*capital + intérêts - fonds de soutien*)

la charge nette de la dette (annuités, déduction faite du fonds de soutien) va évoluer comme suit dans les années à venir, pour une extinction de la dette en 2035 :



ÉVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ, EN EUROS

Le capital restant dû évoluera de la manière suivante :



LES RESSOURCES HUMAINES

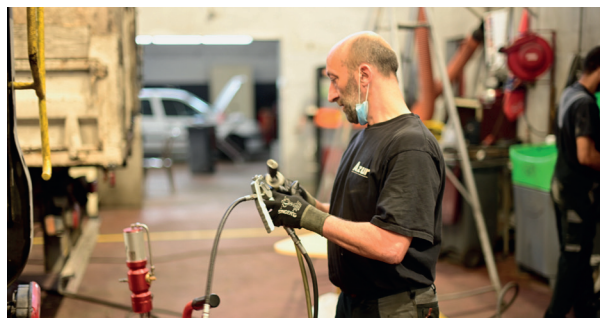
En 2020, 11 agents ont été mobilisés en renfort dans le cadre de la crise sanitaire, de mars à juin 2020 à la Direction Collecte pour assurer le service auprès des administrés.

NOMBRE D'AGENTS PAR DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Agents	2019	2020
Direction	2	2
Collecte	117	112
Traitement et DIB	3	3
Ressources humaines	3	3
Administration et moyens généraux	6	7
Communication	1	2
Sensibilisation	5	7
Nombre d'agents contractuels en CDD*	25	25
Total	162	161



*Emplois saisonniers



Filières	2019	2020
Administrative	11	14
Technique	126	122
Agents contractuels en CDD (toutes filières)	25	25
Total	162	161



Catégories	2019	2020
Nombre d'agents en catégorie A	4	6
Nombre d'agents en catégorie B	3	3
Nombre d'agents en catégorie C	130	127
Nombre d'agents contractuels en CDD (toutes catégories)	25	25
Total	162	161

Cadres d'emploi	2019	2020
Adjointes techniques	104	102
Agents de maîtrise	20	18
Techniciens	2	2
Adjointes administratifs	6	7
Rédacteur	1	1
Attachés	4	6
Contractuels en CDD (toutes catégories)	25	25
Total	162	161





Répartition femmes / hommes	2019	2020
Nombre de femmes	17	20
Nombre d'hommes	145	141

Moyenne d'âge femmes / hommes	2019	2020
Femmes	41	41
Hommes	44	44

Formation	2019	2020
Nombre de jours de formation	171,5	113,5

En raison de la crise sanitaire certaines formations prévues ont été annulées.

Absentéisme	2019	2020
Nombre de jours de maladie ordinaire	2025	2255
Nombre de jours de maladie longue durée et longue maladie	1548	730
Nombre de jours d'enfants malades	99	68
Nombre de jours en accident de travail	2423	1513
Nombre de jours en congés maternité	-	-

En 2020, 393 jours d'arrêt maladie ordinaire sont dûs à la COVID.





Crédits photos : Syndicat Azur - Matthieu Munoz

Azur

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Syndicat AZUR
2 rue du Chemin vert
95100 Argenteuil
Tel. 01 34 11 70 31
www.syndicat-azur.fr

 www.syndicat-azur.fr

 @SyndicatAzur

 @Syndicat.Azur